

COPEC

(Commission pour la Promotion de l'Égalité des Chances et de la citoyenneté)

➤ Définition de la COPEC

Les COPEC sont les anciens CODAC. La COPEC est un outil contre les discriminations. C'est un cadre de discussion et de coordination pour une action interministérielle qui valide plusieurs projets relevant d'une problématique commune. Elle est présente pour lutter contre les discriminations (antisémitisme, handicap, homophobie, racisme, sexisme...) et à promouvoir l'égalité des chances.

Ainsi, toute personne qui s'estime victime de discrimination peut :

- ⓐ soit déposer plainte auprès des services de police ou de gendarmerie les plus proches de son domicile,
- ⓑ soit prendre un rendez-vous avec le secrétariat permanent de la C.O.P.E.C. à la préfecture pour bénéficier d'un entretien, de conseils et/ou d'informations,
- ⓒ soit saisir la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) par un courrier en l'adressant à M. le Président de la HALDE, 11 rue Saint-Georges, 75009 PARIS.

Ses missions :

- ⓐ Renforcer la lutte contre toutes les formes de discriminations directes ou indirectes.
- ⓑ Actions en faveur de l'insertion professionnelle.
- ⓒ Lutter contre le racisme et promouvoir l'éducation à la citoyenneté.
- ⓓ Promotion de la citoyenneté et lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

➤ Adresses et contacts :

La C.O.P.E.C.
Préfecture d'Indre-et-Loire
37925 TOURS CEDEX 9

Pour les appeler, un numéro



Si vous êtes victime d'une discrimination directe ou indirecte :

Composez le numéro d'appel gratuit : **114**

Ou

Prenez contact avec le secrétariat permanent de la COPEC à la préfecture **0 821 80 30 37**



ENH37 15bis rue du 8 mai 1945 - 37800 Sainte-Maure de Touraine

02.47.65.57.74 - site : www.enh37.fr - mail : contact@enh37.fr

De 9h à 12h. de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h. de 14h à 18h et de 21h à 22h (En cas d'absence. laissez un message)